

COMMUNE DE VERNIER**PROJET DE MOTION**

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Ensemble, revitalisons le cœur de la cité du Lignon

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Considérant :

- que le centre commercial du Lignon agit comme un cœur de quartier ;
- que bien que situé sur le domaine privé, le centre commercial constitue un vrai lieu de vie pour les habitants du Lignon et de ses environs ;
- que son rôle dépasse largement celui d'un simple lieu dévolu à la consommation ;
- que le centre commercial favorise les rencontres, les liens intergénérationnels et interculturels ;
- que malheureusement, au fil du temps, l'état du centre commercial du Lignon s'est dégradé ;
- que les visiteurs y subissent les courants d'air en hiver et les fortes températures en été ;
- que la gestion du centre fait l'objet de critiques de la part des usagers (p. ex réparation de dégâts, entretien) ;
- que le bâtiment ne doit pas présenter les meilleures caractéristiques en matière d'économies d'énergie ;
- que la présence d'un centre commercial attractif évite les déplacements des consommateurs du Lignon au centre-ville ou en France voisine notamment ;
- qu'une rénovation du centre commercial pourrait être l'occasion de renforcer sa convivialité et de réaliser des économies d'énergie;
- que la pose de panneaux solaires ou une végétalisation du toit pourrait être étudiée ;
- qu'une surélévation permettrait, par exemple, d'accueillir de nouveaux espaces présentant une utilité publique, comme par exemple un EMS, une crèche, une administration publique, etc...

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

- à transmettre au propriétaire du centre commercial du Lignon la volonté du Conseil municipal de Vernier que son bien soit réhabilité dans l'intérêt des habitants du Lignon, des usagers et des engagements de Vernier pour le climat;
- à étudier avec le propriétaire les possibilités de surélever le centre commercial pour y accueillir des services communaux, un EMS ou une crèche notamment

Daniel NOEL, Howard NOBS,
Christophe RUSSI

Conseillers municipaux